



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	

### *Membres absents :*

Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**21ème Challenge Les Négociales 2010 - Centre de Qualification de Dijon - Demande de subvention**

Par courrier en date du 20 novembre dernier, Virginie CIAIS, Présidente du Centre de Qualification de Dijon « Les Négociales », sollicite du Grand Dijon une subvention de 3.500 € au titre de l'organisation du 21ème Challenge de négociation commerciale 2010.

Cette année, Les Négociales se tiendront le 21 janvier au Palais des Congrès de Dijon. Ce concours, organisé dans plusieurs centres, permet la qualification de plusieurs candidats qui participeront à la grande finale à Nancy au mois de mars prochain. Il est ouvert à tous les élèves en formation commerciale (10 centres de formation commerciale sont concernés sur Dijon).

Il s'agit d'un jeu de rôle de négociation commerciale individuelle de 10 minutes, entre un étudiant et un professionnel de la vente, qui permet la détection de nouveaux commerciaux.

Les Négociales sont aujourd'hui devenues un lieu privilégié de recrutement pour les entreprises, et un tremplin vers la vie professionnelle pour les futurs commerciaux.

Parmi la centaine de professionnels impliqués dans la démarche, peuvent être cités sur l'agglomération : Carrefour, Eurovia, France Telecom, Pomona, etc ...

Sur la base d'un budget prévisionnel s'élevant à 22.500 € (ci-joint, en annexe), les collectivités locales (Région Bourgogne, Département de la Côte d'Or, Grand Dijon) sont sollicitées chacune à hauteur de 3.500 €, soit 15,5 % de la dépense globale.

Pour mémoire, le Grand Dijon est partenaire de cette action depuis l'année 2008.

L'objectif de ce concours est de permettre de découvrir des nouveaux talents, et aura à terme des retombées positives sur l'emploi dans l'agglomération.

Il est donc proposé de participer à l'organisation de l'évènement à hauteur de 3.500 €, étant entendu que cette subvention pourrait être réduite si le budget final s'avérait inférieur aux dépenses prévisionnelles. La subvention allouée pourrait être versée en deux temps :

- Acompte de 50 % après dépôt de la délibération en Préfecture ;
- Solde sur présentation du bilan financier de l'opération.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 3.500 € au Centre de Qualification de Dijon au titre de l'organisation du 21ème Challenge « Les Négociales » qui se déroule en janvier 2010 ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra selon les conditions précisées ci-avant ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 8 FEV. 2010

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

Convocation envoyée le 28 janvier 2010  
Publié le - 5 FEV. 2010  
Déposé en Préfecture le



Pierre PRIBETICH

